

PAYS DE
Saint-Omer
Flandre Intérieure
Agence d'Urbanisme & de Développement

**PROGRAMME
PARTENARIAL
D'ACTIVITÉS
2019-2020**

PARTIE 1

RÔLE, MISSIONS ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2020

L'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure est une association de loi 1901. Elle intervient en matière d'urbanisme et de développement du territoire. Elle constitue un lieu d'échanges et de travail collaboratif au service de ses membres. L'Agence développe de nombreux projets. Ainsi, les thèmes de votre vie quotidienne sont nos missions : la mobilité, la santé, le développement économique, l'emploi, la formation, l'environnement et les paysages, l'énergie et le climat, l'habitat et le logement, le patrimoine, le tourisme et la culture, les loisirs et le sport, la démocratie participative et l'ouverture sur l'Europe et le monde. Cas unique en France, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure est la seule à intégrer un Pays d'art et d'histoire.

LES MISSIONS :

- Suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale
- Participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement
- Élaborer les documents d'urbanisme et de planification
- Préparer les projets métropolitains et les projets territoriaux
- Contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine
- Accompagner les coopérations transfrontalières et décentralisées liées aux stratégies urbaines.

L'OBJECTIF DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2020 :

- S'inscrire durablement dans l'organisation institutionnelle. Le partenariat avec la Flandre Intérieure en 2014, la création de la région des Hauts-de-France en 2015, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer née en 2017, la création du Pôle Métropolitain du Pays de Saint-Omer en 2019, ont conduit à la mise en place de nouvelles instances de gouvernance et à une nouvelle répartition des compétences et des rôles, avec l'identification de chantiers prioritaires auxquels l'Agence contribue pour nombre d'entre eux,
- Développer une offre globale à toutes les échelles territoriales : l'Agence intervenant en effet à la fois aux échelles métropolitaines, intercommunales, des espaces de dialogues supra communaux, des territoires de projets et au niveau communal, elle s'attache à favoriser la convergence des politiques publiques conduites par les différents niveaux de gouvernance et avec les collectivités partenaires, notamment le Département, la Région et l'Etat, mais aussi avec les milieux professionnels (immobiliers, aménageurs, promoteurs ...),
- Renforcer l'efficacité des interventions de l'Agence en opérant en interne les évolutions nécessaires, à la fois dans le management des équipes, la conduite de projet mais aussi dans le cadre de la coproduction des travaux.

PARTIE 2

ARCHITECTURE

DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2020

LE PROGRAMME DE TRAVAIL SE DÉCOMPOSE EN :

- 8 domaines, portant chacun sur plusieurs échelles territoriales et comportant des contributions aux politiques publiques et des travaux d'observation ;
- 44 projets, associant chacun un ensemble cohérent de travaux.

CETTE ARCHITECTURE S'ORGANISE AUTOUR DE 3 GRANDS PRINCIPES :

1. Articuler les échelles
2. Renforcer la transversalité
3. Observer pour agir.

8 DOMAINES, 44 PROJETS :

PLANIFICATION

1	Contribution aux conditions de réussite et à la mise en œuvre du SRADET Hauts-de-France
2	Contribution à la mise en œuvre et à la territorialisation du SDAASP du Pas-de-Calais
3	Culture métropolitaine
4	Contribution à l'élaboration des SCOT
5	Contribution à la mise en œuvre des SCOT
6	Contribution à l'élaboration des PLU / PLUi + PDU/PLH
7	Contribution à la mise en œuvre des PLU / PLUi
8	Contribution à l'élaboration des PCAET
9	Contribution à la mise en œuvre des PCAET
10	Contribution à la réalisation des études de mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation
11	Culture de la qualité paysagère, urbaine et architecturale
12	Contribution à l'élaboration du Site Patrimonial Remarquable de Saint-Omer

PROJETS URBAINS ET RURAUX

13	Projets quartiers gares et hubs
14	Projet réinventer le canal et valoriser les voies d'eau
15	Projet villes productives - European 15
16	Projet valorisation de l'accueil de la ligne de chemin de fer de la Vallée de l'Aa
17	Projet ruralité innovante et sports de nature
18	Projet Action Cœur de Ville - Saint-Omer
19	Projet Action Cœur de Ville et Bourgs - Aire-sur-la-Lys, Arques, Eperlecques, Lumbres

FONCIER

20	Animation et coordination pour la production des observatoires interactifs du foncier
21	Animation, coordination des études et définition des politiques publiques

ÉCONOMIE

22	Contribution à la stratégie de développement économique
23	Animation et coordination pour la production des observatoires économiques et de l'emploi
24	Elaboration et animation des politiques économiques

MOBILITÉS

25	Elaboration des politiques de mobilité
26	Plan de Déplacements Urbains
27	Observatoire des mobilités

PATRIMOINE

28	Développer la recherche et la connaissance
29	Echanges culturels internationaux
30	Médiation culturelle

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET ÉNERGÉTIQUES

31	Animation et coordination pour la production des observatoires
32	Contribution à l'élaboration des politiques habitat
33	Contribution aux politiques d'équipement
34	Contribution aux politiques de cohésion sociale et transformation sociétale
35	Accompagnement à la résilience du territoire dans un contexte de changement climatique
36	Suivi et assistance des projets en faveur de la biodiversité
37	Contribution aux politiques climat / énergie
38	Suivi et assistance aux politiques de coopération internationale

ATTRACTIVITÉ

39	Gestion de l'information et assistance technique
40	Ressources graphiques
41	Supports de communication et médiation
42	Gestion des portails et réseaux
43	Programmation culturelle
44	Marketing territorial

PARTIE 3

DÉTAIL DES PROJETS

DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2020

11 PARTENAIRES PRINCIPAUX :

- CAPSO : Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- CCPL : Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- CCFI : Communauté de Communes de Flandre Intérieure
- SMLA : Syndicat Mixte Lys Audomarois
- SMPCF: Syndicat Mixte Pays Coeur de Flandre
- PMCO : Pôle Métropolitain Côte d'Opale
- PMA : Pôle Métropolitain Audomarois
- DEPT : Département du Pas-de-Calais
- RÉGION : Région Hauts-de-France
- ETAT
- EUROPE





le co-working

le coworking
le coworking

le café





AUX SERRES MAQUENHEM
PEPINIERS - MORTICULTURE

Tous les végétaux de plein air



LE MONDE MEDIEVAL
MEDIEVAL
MODELEURS

2



Les objets en céramique
de l'époque médiévale
sont très nombreux
et très variés. Ils
sont utilisés pour
différents usages
et sont fabriqués
dans différents
matériaux.



HABITER
THEROUANNE

> HERKE
THEROUA
> HORKI
THEROUA

TERRITOIRE
MEDIEVAL

Le territoire médiéval est caractérisé par une organisation spatiale qui repose sur le château seigneurial, le village et le hameau. Ces différents lieux sont reliés par un réseau de chemins et de routes qui permettent le déplacement des personnes et des biens.



MODES DE VIE

CRISES





